

Communiqué de presse
Paris, le 08 octobre 2019

OBSERVATOIRE ANNUEL DE L'ÉOLIEN Un contexte économique dynamique dans l'attente d'une feuille de route lisible et ambitieuse

A quelques jours du [Colloque annuel de l'éolien](#), France Energie Eolienne publie les chiffres clés de l'éolien. Remplissant les objectifs qui lui étaient assignés, la filière éolienne participe à la dynamisation des territoires en créant des emplois et en générant des retombées économiques et sociales. Un bilan très positif, qui met aussi en lumière les défis à relever pour réussir une transition énergétique bien trop malmenée ces derniers mois.

Une croissance qui répond aux objectifs PPE

1 552 MW d'énergie éolienne ont été raccordés en 2018, portant à 15 309 MW la puissance totale raccordée au 31/12/2018. Cette croissance continue (+1 700 MW raccordés en 2017) permet à la filière d'être en phase avec les objectifs de 15 000 MW fixés pour la fin de l'année 2018. La France compte ainsi 1 380 parcs, soit 7 950 éoliennes réparties sur le territoire.

Ces nouvelles capacités de production permettent à l'énergie éolienne de couvrir désormais 6% de la consommation d'électricité française.

L'éolien est également de mieux en mieux représenté dans le mix énergétique européen : en 2018, la production pour l'ensemble des pays européens atteignait 362 TWh, et a couvert 14% des besoins totaux en électricité de l'Europe.

Si la France garde sa 4^e place par sa puissance éolienne totale installée, l'écart continue de se creuser avec l'Allemagne et le Royaume-Unis, dont les politiques volontaristes en matière d'éolien en mer se concrétisent avec d'ambitieux projets.

« Les performances de la filière éolienne française sont le fruit d'efforts menés sur une échelle de temps longue, inhérente aux modalités d'implantation de parcs. Si la filière a atteint les objectifs qui lui étaient assignés, les défis à venir pour pérenniser cette dynamique sont nombreux. Seule une vraie stabilité législative et des engagements publics forts permettront d'accélérer la transition énergétique de notre pays » analyse **Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne.**

L'éolien, 1^{er} employeur « énergie renouvelable » de France

Les engagements pris par la filière lui ont également permis de conserver sa première place d'employeur ENR en France : en 2018, l'ensemble de la chaîne de valeur éolienne en France employait 18 200 personnes, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2017 (+1 100 emplois), et de près de 15% depuis 2016.

Pour chaque nouveau MW d'énergie éolienne raccordé, la filière crée 1,2 emploi au cœur des territoires. Non délocalisables, durables et faisant intervenir des compétences techniques en pleine mutation, ces emplois représentent une opportunité de dynamisme économique pour les collectivités qui accueillent parcs et entreprises du secteur.

Le développement de l'éolien en mer représente également un vecteur de croissance des emplois dédiés en France : en prenant des engagements forts en termes de construction et d'assemblage au niveau local, les industriels ont fait le pari d'un leadership économique français sur ces technologies en fort développement partout en Europe.

Olivier Perot commente : *« La filière éolienne est en capacité de créer encore plus d'emplois et de valeur, de participer à l'amélioration des formations, d'accompagner le développement de nouvelles technologies. Surtout, nos métiers attirent de nombreux jeunes talents en quête de sens et d'engagement ; nous en sommes très fiers. Pourtant nos 1 000 entreprises, des PME ou des ETI*

pour la plupart, ont besoin de visibilité et d'une feuille de route plus claire pour accélérer les recrutements. Gageons que la PPE permette cette lisibilité et donne le coup d'accélérateur que nous attendons tous. »

Un développement au service des territoires

En plus des emplois qu'elles créent, les installations éoliennes sont une source pérenne et nouvelle de retombées financières pour les collectivités. Les différents revenus fiscaux (taxes foncières, Cotisation Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) représentent en moyenne 15 000 euros par MW installé et par an.

Un parc éolien moyen créé ainsi chaque année un million d'euros de retombée fiscales, reversé aux différentes collectivités locales de sa zone d'implantation.

« Il est clair que les recettes nouvelles générées par l'éolien pour les collectivités sont un plus pour leurs budgets, notamment communaux. Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, ces recettes permettent souvent de maintenir ou de créer les services publics qui se sont trop souvent éloignés de nos campagnes » explique **Olivier Perot**.

Une énergie au cœur des débats

L'énergie est plus que jamais au cœur des débats et des enjeux de transition écologique. Alors que grandit chaque jour la prise de conscience d'une nécessaire remise en question de nos modèles de consommation, et que jamais la demande en énergie verte n'a été aussi forte, la filière éolienne est prête à assumer son rôle de moteur dans la transition énergétique du pays.

Elle l'a démontré en gagnant la bataille de la compétitivité dans les réponses données cette année aux derniers appels d'offres, pour lequel les tarifs proposés (moins de 50€/MWh pour l'éolien offshore et 63€/MWh pour l'éolien terrestre) démontrent la maturité et la pertinence de l'énergie éolienne en France.

Et ce en dépit des positions dogmatiques d'une poignée d'organisations, dont les actions se bornent à ralentir la transition énergétique de notre pays par le biais de recours juridiques systématiques, à répandre de fausses informations et à jouer sur les peurs et les angoisses pour monter les Français les uns contre les autres.

Car la réalité est nette : selon l'enquête menée par Harris Interactive pour FEE en octobre 2018, 73% des Français et 80% de ceux habitant près d'un parc ont « une bonne image » de l'éolien. Plus récemment en janvier 2019 l'étude OpinionWay indiquait que 77% des Français soutenaient le développement de l'énergie éolienne ¹.

« L'adhésion des Français à la transition énergétique réside dans l'information, la pédagogie et la transparence. C'est ce que nous nous efforçons de faire chaque jour, avec nos partenaires et les élus, sur le terrain, auprès des populations locales qui sont les premières concernées » explique **Olivier Perot**. *« C'est pourquoi la filière continue de travailler : pour passer de 95 à 100% de recyclage des éoliennes, pour favoriser le financement participatif des projets et pour assurer la sécurité d'approvisionnement du système électrique français par sa diversification ».*

¹ Baromètre OpinionWay-Qualit'ENR, *Les Français et les énergies renouvelables (vague 9)*, janv. 2019

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

aderozier@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr